

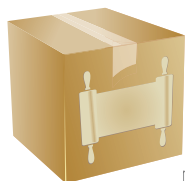
ZAKHOR
MOUKTSÉ

VAYIKRA
TÉCHOUVA

POURIM
MÉGUILA

RAV BIDERMAN
MA'HATSIT HASHEKEL

TA'ANIT
ASSUÉRUS



Torah-Box

n°183 | 9 Mars 2022 | 6 Adar II 5782 | Vayikra

M A G A Z I N E

SPÉCIAL POURIM *100% Torah*



L'histoire,
les Mitsvot et
les Ségoulot
de Pourim
expliquées !
> p.6



Purim Fest
1946 - Quand
la prophétie
d'Esther
se réalise à
Nuremberg
> p.26



Pourquoi
se déguiser
à Pourim ?!
> p.30

Ouvert jusqu'au 20 Avril

T"01

{ pop-upstore }

4, rue pavée, Paris 4 ème



Saint-Paul



KLÉ KODESH

Judaïca Market

- ♦ Talit Katan
- ♦ Talit Gadol
 - ♦ Tephiline
- ♦ Mezouza
- ♦ Sefer Torah
- ♦ Judaïca
- ♦ Décoration

Vérification
de vos
Mezouzot et
Tephiline



06.22.50.87.64



Grand choix de Méguilat Esther

HOFMAN'S

חיים

מחשבת
מלאכה
יוקרה יהודית

בהשגחת הבר"ץ
ה"הש"ס
ה"הש"ס

מלידתה

משכן
התפלה
טלית ברמה אחרת



CALENDRIER DE LA SEMAINE

9 au 15 Mars 2022

**Mercredi
9 Mars
6 Adar II**

Daf Hayomi Yébamot 2
Michna Yomit Démay 5-1
Limoud au féminin n°165

**Jeudi
10 Mars
7 Adar II**

Daf Hayomi Yébamot 3
Michna Yomit Démay 5-3
Limoud au féminin n°166

**Vendredi
11 Mars
8 Adar II**

Daf Hayomi Yébamot 4
Michna Yomit Démay 5-5
Limoud au féminin n°167

**Samedi
12 Mars
9 Adar II**

Chabbath Zakhor



Parachat Vayikra

Daf Hayomi Yébamot 5
Michna Yomit Démay 5-7
Limoud au féminin n°168

**Dimanche
13 Mars
10 Adar II**

Daf Hayomi Yébamot 6
Michna Yomit Démay 5-9
Limoud au féminin n°169

**Lundi
14 Mars
11 Adar II**

Daf Hayomi Yébamot 7
Michna Yomit Démay 5-11
Limoud au féminin n°170

**Mardi
15 Mars
12 Adar II**

Daf Hayomi Yébamot 8
Michna Yomit Démay 6-2
Limoud au féminin n°171



Mercredi 9 Mars

Rav Yicha'ya Azoulay



Jeudi 10 Mars

Rabbi Chalom Abi'hssira
Moché Rabbénou



Samedi 12 Mars

Rav Chmouel Auerbach



Lundi 14 Mars

Rav 'Haïm Yossef David Azoulay ('Hida)
Rav Chmouel Starchon



Rav Chmouel Auerbach



Horaires du Chabbath

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Entrée	18:31	18:22	18:21	18:10
Sortie	19:38	19:27	19:24	19:17



Zmanim du 12 Mars

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Nets	07:11	06:59	06:56	06:49
Fin du Chéma (2)	10:05	09:55	09:52	09:44
'Hatsot	13:00	12:50	12:48	12:39
Chkia	18:51	18:42	18:41	18:29

Responsable Publication : David Choukroun - **Rédacteurs :** Rav Daniel Scemama, Alexandre Rosemblum, Elyssia Boukobza, Rav Yehonathan Gefen, Rav Chalom Guenoun, Myriam H., Rav Gabriel Dayan, Rav Yossef Loria, Dan Cohen, Binyamin Benhamou, Rav Réouven Attias, Rav Avraham Garcia, Déborah Malka-Cohen, Murielle Benainous
Mise en page : Dafna Uzan - **Crédit photo couverture :** David Kassman - **Secrétariat :** 01.80.20.5000 -
Publicité : Yann Schnitzler (yann@torah-box.com / 04 86 11 93 97) - **Distribution :** diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com



Oui,

Je veux accomplir
la Mitsva de la meilleure
façon possible !



Notre Maître Rav Haim Kaniewsky chlita

דברי, צדק פורים
היום טעם זה נעץ הירעים אע"פ צדקה מאהרן
אחרי צדקה אקום אלוהי אמת אדמונים לאון אדמו
דיו הכורים. אן האורל אדמו אדמו.
חיים קניבסקי

**"nomme personnellement
le Vaad Harabanim pour être
son envoyé pour accomplir
la Mitsva de Matanot Laevyonim"**



0-800-106-135

www.vaadharabanim.org



Envoyez votre chèque à :
Vaad haRabanim
10, Rue Pavée 75004 Paris



Envoyez votre don à l'un des Rabbanim
de votre région (demandez la liste au
numéro 0-800-106-135).



Appelez ce numéro pour un don par
carte de crédit : 0-800-106-135
en Israël: 00. 972.2.501.91.00



+33 7 83 70 35 28

Envoyez votre don dans l'enveloppe jointe

Un reçu sera envoyé pour tout don

Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de Vaad haRabanim





Le dévoilement de D.ieu en exil



Le *Klal Israël* expérimentera tout au long de son histoire deux sortes de manifestations de D.ieu, bien différentes, presque opposées l'une de l'autre. Depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la destruction du premier Temple, le dévoilement de D.ieu sera manifeste : si les *Bné Israël* appliquent Sa volonté, ils reçoivent les pluies en leur temps, l'abondance, la paix et la prospérité ; sinon ce sont guerres, disettes, malheurs qui s'abattent sur eux, comme énoncé dans plusieurs passages de la Torah et, entre autres, dans la lecture du *Chéma' Israël*. Ainsi, on peut lire dans le livre des Juges que lorsqu'Israël s'adonnait au culte idolâtre, ses ennemis l'attaquaient, et dès qu'il s'en écartait, la paix revenait sur le pays. Les Hébreux vivaient à l'époque une grande proximité avec le Divin, recevant Ses messages par le biais des prophètes et assistant continuellement à des miracles dans l'enceinte du Temple.

A partir du premier exil, qui nous mènera en Babylonie, l'intervention de D.ieu dans le monde sera beaucoup plus opaque. On aura l'impression qu'Il S'est éloigné et il nous sera difficile de comprendre Ses desseins, comme c'est écrit dans la Torah (*Dévarim* 31,18) : "Je cacherai Ma face en ce jour pour tout le mal qu'il (le peuple hébreu) a fait..." En vérité, D.ieu est continuellement présent dans l'Histoire, comme cela apparaît dans la *Méguilat Esther*, mais il est devenu difficile de Le percevoir car Son dévoilement n'est pas évident et la relation de cause à effet est maintenant beaucoup moins flagrante. Le fait que le Nom de D.ieu n'apparaisse pas une seule fois dans la *Méguila* vient nous indiquer qu'Il ne se manifeste plus clairement mais Se tient derrière des événements à priori totalement "naturels".

A priori, le fait que D.ieu "cache Sa face" est une punition, comme le laisserait supposer le verset rapporté plus haut.

Rav Aryé Kaplan, le prolifique Rav américain décédé trop tôt, quant à lui, expliquait qu'il s'agit d'une nécessité et d'un bienfait. En effet, lorsque les *Bné Israël* se trouvent confrontés à l'omniprésence de D.ieu, leur libre arbitre s'avère très limité : dès qu'ils s'écartent du bien, ils sont punis. Les prophètes les mettent en garde contre toute déviation et les miracles empêchent le doute. Psychologiquement, face à un tel dévoilement, il y a un risque de rébellion. Par contre, lorsque Hachem Se cache, l'homme se sent libre et toute démarche de rapprochement vers D.ieu provient de sa propre personne, sans y être poussé, sans subir de coercition. Il est vrai que le fait que D.ieu voile Sa Face engendre le risque de se détourner de Lui, puisqu'Il laisse ainsi la place au doute. Mais d'un autre côté, c'est la seule façon pour le *Klal Israël* de se responsabiliser, de devenir adulte, de se réaliser en faisant "librement" ses choix.

Le message de *Pourim* est complètement adapté à la période d'incertitude et de tohu-bohu que nous vivons en ce moment. D.ieu Se cache derrière les événements historiques, politiques, sanitaires mais l'œil aiguisé du Juif sait distinguer Sa Main déplaçant les pions sur l'échiquier.

Ce que nos Textes rapportent - à savoir qu'à la fin des temps, Israël subira 3 exils : celui d'Edom (l'Occident), celui d'Ichmaël et celui du 'Erev Rav (de la haine des renégats) - semble se réaliser actuellement. De même qu'à l'époque de Mordekhaï et d'Esther, les Juifs ont su, face au danger, se tourner vers Hachem, mettons nous aussi notre confiance en Lui et enclenchons par nos efforts et notre *Emouna* la Délivrance totale et finale.

Rav Daniel Scemama



Pourim, des histoires dans l'Histoire



**Pourim, Mordékhaï et la reine Esther, Assuérus et Haman, le jeûne et la délivrance...
Si l'histoire de Pourim est bien connue dans sa globalité, elle recèle de nombreux détails
qui soulignent l'acuité de la Providence divine. En route pour un voyage de plus de deux
millénaires dans notre passé...**

L'arrivée au pouvoir d'Assuérus

L'histoire de la *Méguila* se situe dans la période qui suit la destruction du premier Temple, en l'an 357 avant l'ère commune. Assuérus succéda à de puissants rois alors qu'il n'était pas d'une lignée royale. Il acheta sa place sur le trône aux gouvernants, grâce à un trésor qu'il découvrit : la fortune pillée par Nabuchodonosor lors de la destruction du premier *Beth Hamikdash*.

Les deux premières années de son empire furent marquées par une grande instabilité due au caractère illégitime de la montée sur le trône du nouveau roi. "En ce temps-là, le roi Assuérus [...] donna dans la troisième année de son règne un festin." Il fallut attendre la troisième année de son règne pour que le roi, stabilisant enfin son royaume, donna un festin. Ce grand repas était aussi une façon pour Assuérus, qui détestait le peuple juif, de célébrer l'arrêt des travaux de reconstruction du second Temple de Jérusalem. Au comble de sa fierté, il revêtit les habits du *Kohen Gadol*, apporta les ustensiles du Temple et en fit étalage aux yeux de tous. Cet acte le rendit passible de mort par le Ciel, mais D.ieu le garda en vie afin qu'il épouse Esther et qu'elle puisse ainsi donner naissance à Darius, qui reconstruira le Temple. Assuérus y convia les juifs sur le conseil d'Haman, sachant que D.ieu déteste la débauche. Ils y participèrent malgré la mise en garde de Mordékhaï.

Une nouvelle reine de Perse

Au cours de l'une de ces beuveries, Assuérus convoqua la reine Vachtî pour étaler sa beauté. Mais D.ieu punit la grande vanité de la reine en lui envoyant la lèpre et l'ange Gabriel lui fit pousser une queue. Elle refusa d'apparaître ainsi devant le trône et Assuérus, ivre et entouré de ses conseillers, la fit mettre à mort.

Esther fut choisie pour devenir la nouvelle reine de Perse, en raison de sa discrétion et de sa crainte du Ciel, qualités qui faisaient cruellement défaut à la précédente reine, Vachtî.

Le complot de Bigtan et Terech

Bigtan et Terech étaient proches de la reine Vachtî et nourrirent une grande colère contre le roi, qui les rétrograda. Mordékhaï, oncle d'Esther et proche conseiller du roi, entendit les deux hommes ourdir l'assassinat du roi, et le fit prévenir par Esther. La reine rapporta ces informations au roi au nom de Mordékhaï en vertu du verset : "Tout celui qui rapporte des paroles au nom de celui qui les a dites amène la délivrance dans le monde". Cet épisode est un maillon de la chaîne de la délivrance extraordinaire d'Israël dans le miracle de *Pourim*.

Le décret d'anéantissement

Haman, descendant de la tribu d'Amalek, accéda au titre de ministre suprême du royaume. Indigné par l'attitude de Mordékhaï qui ne se prosternait pas devant lui, il décida d'exterminer tous les juifs, sans exception, et tira au sort la date du 13 Adar pour accomplir son funeste dessein. Il obtint de la part d'Assuérus, qui ne connaissait toujours pas l'identité juive de sa reine, un décret annonçant le génocide.

Un retour à la foi annonçant un retournement de situation

Mordékhaï prit à cœur l'extrême gravité de la situation et implora tous les juifs de Suse, la capitale de l'empire Perse, de prier et de se repentir. Il demanda à sa nièce d'intervenir auprès du roi, mais elle décida d'abord de jeûner durant trois jours afin de réparer la faute du festin, et exigea des siens d'en faire



autant. C'est tout le peuple juif qui retourna à la Torah et à ses commandements, en implorant la délivrance.

Deux festins pour une abondance de miracles

Esther se présenta devant le roi sans y avoir été convoquée, au péril de sa propre vie. L'écoute et l'affabilité inhabituelles du roi furent miraculeuses. Elle le convia à un premier festin avec Haman. Au cours du repas, lorsque le roi demanda à Esther quelle était sa requête, elle le pria de bien vouloir revenir avec Haman le lendemain pour un second festin. Elle repoussa sa demande de sauvetage du peuple juif, attendant de voir un encouragement Divin à poursuivre dans sa voie.

La nuit même, alors qu'Haman préparait le gibet sur lequel devait être pendu Mordékhaï, Assuérus ne trouva pas le sommeil. Il demanda à ce que lui soient lues les chroniques royales. On lui conta le sauvetage de Mordékhaï de la machination fomentée par Bigtan et Terech.

Le lendemain, suite à la promotion miraculeuse de Mordékhaï et la chute soudaine d'Haman, la reine prit son courage à deux mains et trouva la force de demander l'exécution d'Haman ainsi que le droit du peuple juif à se défendre. Ce dernier fut pendu avec ses dix fils et le 14 Adar devint, à la place d'un jour de deuil, un jour de fête, célébrant la victoire des juifs sur leurs ennemis. La capitale de l'empire perse, Chouchane (Suse), eut cependant un miracle pour elle seule, qui fut célébré le 15 Adar.

La moralité de la Méguila

Nos Sages expliquent que la *Méguila* d'Esther fut écrite par prophétie. Ce récit nous rappelle à quel point toutes les situations, même les pires décrets, peuvent se retourner en notre faveur si nous savons nous tourner vers D.ieu d'un cœur sincère et fidèle, avec foi. Par le mérite d'Esther et de Mordékhaï, le peuple juif put ensuite retourner en Israël et y reconstruire le Temple...

Alexandre Roseblum



ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY



בס"ד

DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières
Gestion Locative
Successions

Rédaction et signature
investissement locatif
 Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • Yael BEN SHABBAT NISSIM AVOCATE ET NOTAIRE • AVIVIT ZEHAVI AVOCATE ET NOTAIRE • SHLOMI ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTEBE AVOCATE ET NOTAIRE • SHAY ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAS BEN SHABBAT AVOCATE • SAGIT KEINAN AVOCATE • ARIE BRENING AVOCAT • MA'AYAN ZAGURI AVOCATE • SHANI ELMALIAH AVOCATE • MYRIAM LASCAR JURISTE • AVINATAN DOUIEB JURISTE

www.elihaddad.com

87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com



Le jeûne d'Esther en un coup d'oeil

En souvenir du miracle de Pourim, l'ensemble de la communauté d'Israël prit l'habitude de jeûner elle aussi, année après année, tous les 13 du mois de Adar.

En souvenir du miracle de *Pourim*, l'ensemble de la communauté d'Israël prit l'habitude de jeûner elle aussi, année après année, tous les 13 du mois de Adar.



Dans sa grande miséricorde, le Créateur du monde annula le décret du méchant Haman qui envoya aux cent vingt-sept provinces les missives ordonnant de "détruire, d'exterminer et d'anéantir" tous les juifs, du plus jeune au plus âgé, femmes et enfants inclus, en un seul jour, le 13 Adar. Le Maître du monde retourna la situation et détourna les projets d'Haman.

Suite à l'annulation du décret, d'autres missives furent envoyées précisant que les juifs se rassembleraient ce même jour au péril de leur vie pour tuer leurs ennemis. Les juifs dépendaient de la miséricorde divine, sans laquelle leurs ennemis pouvaient se retourner contre eux. Ils prièrent donc avec ferveur, supplièrent et jeûnèrent ce jour-là comme le fit Moché le jour où il combattit 'Amalek. Et, tout comme lui, ils remportèrent la victoire. D.ieu entendit leurs supplications et accomplit le verset : "Ce fut le contraire qui eut lieu, les juifs allant, eux, prendre le dessus sur ceux qui les haïssaient."

Les juifs vainquirent leurs ennemis dans tout l'empire Perse. Aucun juif ne fut blessé car cela ne se produisit ni par la force, ni par la vertu, mais par la volonté divine du D.ieu des armées.

Lorsque le 13 Adar tombe un Chabbath, on avance le jeûne au jeudi. Même si les autres jours de jeûne qui tombent un Chabbath sont repoussés au dimanche, on avance celui de *Pourim* car les autres dates de jeûne ont été instituées comme une punition suite à la destruction du Temple. On n'a pas l'habitude d'envoyer une punition en avance mais le jeûne d'Esther ne rappelle pas une punition. Il existe

une autre raison pour laquelle on ne retarde pas ce jeûne : cela tomberait le jour de *Pourim*, or il est interdit de jeûner ce jour-là.

Il incombe à toute personne en bonne santé, homme ou femme, de jeûner le 13 Adar sans se mettre en marge de la communauté et s'abriter derrière un quelconque prétexte car D.ieu, qui connaît tous les mystères, sait avec certitude qui est capable de jeûner et qui ne l'est pas.

Loi concernant les femmes enceintes

Les femmes enceintes de trois mois et plus sont exemptées de jeûner, même si elles peuvent le supporter. De toute manière, une femme enceinte qui souffre de vomissements ou de grande faiblesse sera exemptée de jeûne. Certains le permettent dès l'annonce officielle de la grossesse.

Loi concernant l'accouchée ou celle qui a fait une fausse couche

L'accouchée est exemptée de jeûne, qu'elle allaite ou non pendant 24 mois, depuis le jour de l'accouchement. La femme qui a subi une fausse couche sera aussi exemptée pendant les 24 mois suivants (*Yalkout Yossef*, 278). Cet allègement n'est valable que pour le jeûne d'Esther.

Loi concernant une personne malade

Un malade, même sans danger, un individu qui se sent faible, ou une personne très âgée, sont tous exemptés de jeûner. Ils ne seront pas obligés de rattraper quand ils seront guéris. Cependant, une personne qui souffre de douleurs aux yeux et qui est exemptée de jeûner ce jour-là devra rattraper ce jeûne après *Pourim*. Si elle a dû manger selon les instructions d'un médecin, elle n'aura pas à le rattraper.



Jeûne d'Esther et célébrations

De jeunes mariés, dans les sept jours de leur union, sont exemptés de jeûne. De même pour les trois personnes qui officient lors d'une circoncision : le père de l'enfant, le *Sandak* (celui qui tient l'enfant pendant la cérémonie) et le *Mohel* (celui qui pratique la circoncision). Il convient de ne pas se montrer plus strict car c'est un jour de joie pour eux, mais pour un autre jour de jeûne non retardé, ils seront obligés de jeûner.

Quand la majorité du *Minyan* jeûne à la synagogue

S'il y a à la synagogue six personnes sur dix qui jeûnent, on sortira le *Séfer Torah* lors de la prière

de l'après-midi et on lira le passage *Vay'hal Moché*. Dans ce cas, on ne dira pas '*Anénou* dans la répétition de la prière entre "*Goël Israël*" et "*Réfaénou*", on l'intercalera dans la bénédiction "*Chomé'a Téfila*".

Montée à la Torah : priorité aux jeûneurs

On ne fera monter à la Torah qu'un homme qui jeûne. S'il y a un *Kohen* présent qui ne jeûne pas, il serait bon qu'il quitte la synagogue pour laisser monter à sa place un Israël qui jeûne. S'il ne sort pas, il sera bon de déclarer : "Bien qu'il y ait un *Kohen* présent, un Israël montera à sa place". Dans le cas où il y aurait un *Lévi* qui ne jeûne pas, on fera monter un *Kohen* deux fois à sa place.



		JEÛNE D'ESTHER 16/3/2022		LECTURE MEGUILA SOIR 16/3/2022	SÉOUDAT POURIM 17/3/2022 Jérusalem : 18/3/2022
		Début	Fin	Après	Commencer avant (de préférence)*
	Paris	5h28	19h41	19h41	17:30
	Lyon	5h24	19h29	19h29	17:15
	Marseille	5h25	19h26	19h26	17:15
	Nice	5h17	19h18	19h18	17:15
	Strasbourg	5h07	19h20	19h20	17:15
	Toulouse	5h40	19h42	19h42	17:30
	Jérusalem	4h36	18h22	(17/03)18h22	10:15 **
	Tel Aviv-Jaffa	4h38	18h24	18h24	16:15
	Ashdod	4h39	18h24	18h24	16:15
	Netanya	4h37	18h24	18h24	16:15
	Bruxelles	5h17	19h35	19h35	17:30
	Montréal	5h37	19h43	19h43	16:30
	Genève	5h18	19h24	19h24	17:15
	Casablanca	6h26	20h14	20h14	18:10
	Los Angeles	5h48	19h37	19h37	17:30
	Miami	6h21	20h03	20h03	18:00
	New York	5h45	19h42	19h42	17:30

* Si l'on est en retard, il faut s'efforcer de faire Nétilat Yadaïm avant l'heure de la Chki'a. ** Soit 1h30 avant la mi-journée



Zékher Léma'hatsit Hachékel une coutume sainte et protectrice

A l'époque du Temple, chaque juif devait offrir un demi-Chékel par an. Cet argent servait à financer l'achat des bêtes pour les différents sacrifices expiatoires durant toute l'année. De nos jours, nous avons la coutume de donner également une somme d'argent à la Tsédaka en souvenir du demi-Chékel.

Il faut veiller à ne pas donner cet argent en disant "Ma'hatsit Hachékel" mais "Zékher Léma'hatsit Hachékel".



Combien donner ?

Il faut donner la valeur véritable du demi-chékel qui était donné à l'époque du Beth Hamikdash, c'est-à-dire la valeur de 9 grammes d'argent pur. En 2022, cette somme correspond environ à 7 euros ou 26 Chékels.



Cependant, une personne dont la situation financière est difficile peut s'appuyer sur l'opinion du Rama, et ainsi se contenter de donner la moitié de la pièce unitaire de la monnaie en cours dans le pays où l'on vit.

En revanche, pour ceux qui ont les moyens de donner cette petite somme, il convient de donner largement car elle contribue à l'expiation de nos fautes.



Qui doit donner ?

Selon la plupart des décisionnaires, ce devoir incombe à toute personne âgée de treize ans et plus. Les femmes sont également concernées par ce devoir.

Il est bon de donner aussi pour les enfants en bas âge. Certains donnent également pour le bébé d'une femme enceinte.



A qui donner ?

Rabbi 'Haïm Falaggi écrit qu'il faut donner cet argent à des érudits en Torah dont la situation financière est délicate. Il faut donc le donner en priorité à ceux qui consacrent leurs forces à l'étude de la Torah.

Dès le début du mois d'Adar Beth jusqu'à la première lecture de la Méguila d'Esther, vous pouvez adresser votre don à Torah-Box depuis le lien : <https://www.torah-box.com/zekher>



Quand donner ?

Dans la plupart des communautés, il est habituel de donner le Zékher Léma'hatsit Hachékel le jour même du jeûne d'Esther, soit avant Min'ha, soit après en fonction des communautés. Nous associons ainsi le mérite de la Tsédaka à celui du jeûne. En cas d'oubli ou d'impossibilité, le Zékher Léma'hatsit Hachékel peut être donné après Pourim, pendant tout le mois d'Adar.

HM LITERIE
Lit casher sans chaatnez

Pack complet CASHER comprends:
2 sommiers, 2 matelas, double système de fermeture pour matelas et sommiers, 8 pieds en bois, livraison et installation

A partir de

899€

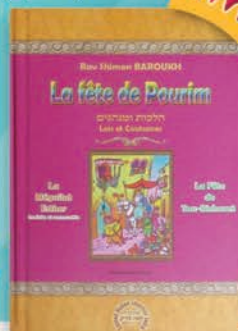
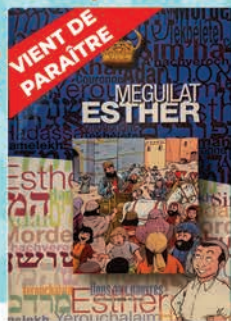
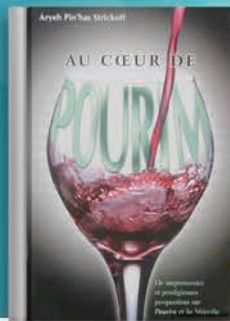
06 64 47 89 64

www.Hmliterie.com

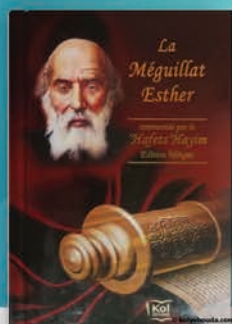
KOL YEHOUDA

LIBRAIRIE • JUDAICA
CADEAUX • BRODERIE

vous présente



EN EXCLUSIVITÉ les ouvrages SPÉCIAL POURIM



5 adresses pour mieux vous servir :

📍 Paris 75011
132 rue Saint Maur.
☎ 01 43 57 16 86

📍 Paris 75019
66 avenue Secrétan
☎ 09 88 00 45 22

📍 Paris 75019
70 rue Petit.
☎ 01 44 84 04 47

📍 Paris 75016
34 rue Saint Didier
☎ 01 42 25 53 69



www.kolyehouda.com



Lorsque le mois d'Adar débute, nous augmentons les réjouissances

La célèbre phrase du traité du Talmud *Ta'anit* est entonnée dès le début du mois d'Adar et donne bien le ton. La clé de la joie de ce mois si particulier repose sur le miracle de *Pourim*, au cours duquel nos aïeux assistèrent à un renversement de situation complet. Quatre Mitsvot sont liées à cette sainte journée.



1 Ecouter la *Méguila* d'Esther

Afin de revivre le miracle de *Pourim*, nous écoutons la lecture de la *Méguila* deux fois : la veille de la fête après la tombée de la nuit, puis le lendemain en journée. Pendant toute la lecture, nous devons rester silencieux. Celui qui raterait un seul mot de la lecture ne serait pas quitte de la Mitsva et doit lire à voix basse les mots manqués. Le *Gaon* de Vilna explique cette loi par le fait que chaque détail de la *Méguila*, aussi anecdotique puisse-t-il paraître, joue en réalité une importance décisive dans le dénouement de l'histoire. Il s'agit donc d'une allusion à la précision de la Providence divine particulière, soucieuse de chaque détail tout au long de notre vie.

Pour effacer le souvenir d'Haman, descendant d'Amalek, il est convenu de faire du bruit dès que son nom est prononcé en tapant du pied ou en agitant les traditionnelles crécelles. Le plus important est de se plier scrupuleusement aux consignes que peut être amené à donner le récitant préalablement à la lecture, car il rend quitte de la Mitsva toute une communauté. Il est ainsi courant que l'officiant autorise le bruit à la première diction du nom d'Haman et demande le silence complet pour la suite de la lecture afin de garder sa parfaite concentration.

Il y a un embellissement de la Mitsva à suivre la lecture sur un parchemin *Cachère*. Si l'on écoute l'officiant lorsqu'il lit dans un *Séfer Torah* ou une *Méguila* écrits en bonne et due forme, nous sommes acquittés de la Mitsva même si l'on suit dans les mots d'un livre imprimé, l'essentiel étant d'écouter une lecture conforme.

Il faudra écouter la *Méguila* en présence de l'officiant, et s'il la lit depuis un micro, s'assurer que l'on aurait pu entendre la récitation même sans micro. L'écoute de la *Méguila* via le téléphone, la radio, la visioconférence ou tout autre média n'est pas valide.

Lecture de la *Méguila* d'Esther : mercredi 16 mars au soir et jeudi 17 mars 2022 (Jérusalem : jeudi 17 au soir et vendredi 18 mars 2022)



2 Envoyer des présents (*Michloa'h Manot*)

Pour nous rappeler l'unité du peuple juif et l'importance d'exprimer amour et fraternité envers notre prochain, nous avons l'obligation d'offrir à nos amis des présents alimentaires. Le panier doit être composé d'au moins deux sortes d'aliments prêts à être consommés (gâteaux, boissons, fruits...), et envoyé à au moins une personne juive. Un embellissement de la Mitsva consiste à garnir généreusement la corbeille, y ajouter des présents en lien avec la fête et à en offrir plusieurs personnes. Le *Michloa'h Manot* exprimant l'unité du peuple, il est une coutume appréciable de l'offrir à une personne avec qui nos relations peuvent être améliorées. Les hommes devront envoyer aux hommes, et les femmes aux femmes, les enfants font souvent de bons messagers.





3 Donner aux pauvres (*Matanot Laévyonim*)

Il s'agit du commandement le plus important de *Pourim*. Particulièrement ce jour, c'est une obligation de soutenir les personnes nécessiteuses et rappeler ainsi à nos enfants l'importance de réjouir les cœurs. Il faut donner de l'argent ou de la nourriture à au moins deux personnes en situation de précarité, davantage si possible, après la lecture de la *Méguila*. En cas d'impossibilité, on pourra mettre de l'argent dans une boîte de *Tsédaka* dédiée.

Il arrive souvent de consacrer des sommes importantes à l'achat d'un magnifique parchemin pour la *Méguila*, à la confection de superbes *Michlo'hé Manot* ou à la préparation d'un festin grandiose. Ce sont certes des embellissements des *Mitsvot* de *Pourim* que D.ieu saura apprécier particulièrement quand ces actions sont réalisées avec la crainte du Ciel, mais il ne faudra pas les faire au détriment du

don aux pauvres, qui est la Mitsva essentielle du jour.



4 Faire un repas de fête (*Michté*)

La fête de *Pourim* est célébrée avec une joie indescriptible : autour d'un repas spécial, en buvant du vin et dans une ambiance extrêmement joyeuse, avec chants, danses et déguisements, tant pour les parents que pour les enfants ! Idéalement, on commence le repas au plus tard 1h30 avant le coucher du soleil et si c'est un vendredi, 1h30 avant la mi-journée, afin de pouvoir entrer dans le Chabbath avec appétit.

Des paroles de Torah devront être tenues afin que la célébration de ce festin constitue une forme de réparation au festin non-Cachère d'Assuérus auquel participèrent nos aïeux en dépit de la mise en garde de Mordékhaï. *Pourim* ayant lieu un mois avant *Pessa'h*, il est une belle habitude de commencer à réviser les *Dinim* de la fête.

Vous aussi, achetez votre appartement en Israël

ת"ב

TIVOUR BUILDING
La Passion de l'Immobilier
 Depuis 2003

Le seul programme à **Ashdod de 3 ou 4 pièces** à partir de 400 000€

Emplacement stratégique sur le **boulevard Bégin**, à proximité de commerces, écoles, synagogues, transports, hôpital, gare...

En cours de construction, **garantie bancaire**

Idéal investissement ou pour l'**Alya**

11 rue Hatsionout
 Ashdod City - ISRAËL
07.55.54.11.59
00972.52.591.60.75
 Dov Uzan : dov@tivour.com
WWW.TIVOUR.COM



Pourim :

Le jour des délivrances surnaturelles

C'est précisément là que se situe l'objectif de la fête de Pourim : enraciner dans le cœur de chaque juif que même lorsqu'Hachem semble dissimulé, Il continue de diriger les événements pour notre bien absolu et avec une précision inouïe.



Rav Elimélekh Biderman compare le jour de *Pourim* à un grand trésor de diamants et de pierres précieuses dispersés dans le domaine public. Un homme qui aperçoit des diamants éparpillés dans la rue va certainement tout faire pour amasser autant de pierres que possible. Or il convient de considérer sous un même angle la fête de *Pourim* et exploiter chaque minute à accomplir de précieuses *Mitsvot* !

Dans son discours à l'approche de *Pourim*, le Rav Biderman a rapporté des sources de grands sages qui mettent en valeur ce moment de faveur divine, propre à ce jour-là.

"La fête de *Pourim* est le moment idéal pour se renforcer dans la *Emouna* que le Créateur est le Seul à diriger les événements jusque dans les moindres détails", explique le Rav Biderman. "En effet", poursuit-il, "contrairement à d'autres miracles qui ont donné lieu à d'autres fêtes du

calendrier juif (*Pessa'h*, '*Hanouka*'), le miracle de *Pourim*, lui, s'inscrit dans un processus a priori tout à fait naturel. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Nom d'Hachem n'apparaît pas une seule fois dans toute la *Mégoulat Esther*, ainsi que le fait remarquer Rabbi Lévi Its'hak de Berditchev dans son *Kédouchat Halévi*. Car en effet à *Pourim*, la conduite d'Hachem se dissimule derrière des circonstances a priori naturelles. Et en fait", poursuit le Rav Biderman, "c'est précisément là que se situe l'objectif de la fête de *Pourim* : enraciner dans le cœur de chaque juif que même lorsqu'Hachem semble dissimulé, Il continue de diriger les événements pour notre bien absolu et avec une précision inouïe."

Rav Biderman nous invite à se focaliser sur 8 points :

1 A Pourim, le Juif est comparé au Kohen Gadol !

"A Pourim, chaque Juif a le pouvoir d'un Kohen Gadol dans le Saint des saints" (Rav Yéhezkel Chraga de Chiney).

2 Un moment de faveur

"A *Pourim*, il y a une augmentation de la compassion et de la faveur divines" (*Imré No'am* de Dzikov).



3 Les prières sont exaucées

"Le jour de *Pourim*, même la prière individuelle (sans *Minyan*) est appréciée et exaucée par Hachem" (*Pélé Yo'ets*).





4 Le matin de *Pourim*... un moment particulier !

Dans l'ouvrage *Ségoulot Israël*, il est rapporté qu'il existe une *Ségoula* de se lever tôt le matin de *Pourim* et de multiplier les prières et les demandes à Hachem dans le domaine de la subsistance, des enfants et tout autre domaine.

❖ *Prions aussi pour tous nos proches, car c'est un très grand jour de faveur divine et tous les mondes baignent dans la joie et la miséricorde.*

5 Quand il n'y a plus d'obstacle

"Selon notre tradition, à *Pourim*, une petite âme peut s'élever au niveau d'un extraordinaire *Tsadik* sans aucun obstacle et de même, les prières s'élèvent vers le *Kètèr* (couronne) sans rencontrer aucun obstacle... Tout ceci m'a été

révélé à voix basse et je me suis mis à dévoiler ce secret, mû par mon amour pour mes frères juifs" (Rav Its'hak Eizik de Kamarna dans son ouvrage *Nidvot Pi*).

6 Un moment de grâce divine

"*Pourim* est un moment de grâce divine pour tous et chacun peut agir auprès d'Hachem pour qu'il exauce toutes les aspirations de son cœur" (Admour de Gour).



7 Des délivrances au-delà de la nature

"Puisqu'à *Pourim*, les Juifs ont réussi à survivre en dépit du décret de mort qui planait sur eux, c'est un moment propice pour des changements

dans la nature, même pour les femmes stériles, qui pourront alors concevoir" (Rav Tsadok Hacohen de Lublin).

8 L'étude de la Torah à *Pourim* : primordiale !

Il est écrit dans la *Guémara* que "toute personne qui étudie la Torah entre la lecture de la *Méguila* du soir et celle du matin, a l'assurance d'avoir une place au monde futur."

Le Rama a tranché dans la *Halakha* qu'il faut étudier la Torah avant le repas de *Pourim*. On l'apprend du verset de la *Méguila* : "Pour les Juifs, ce fut la lumière", que nos Sages ont interprété en expliquant : "La lumière, c'est la Torah". On rapporte cette question au nom du

'*Hatam Sofer* : pourquoi les Sages ont-ils fixé deux jours pour la fête de *Pourim*, à savoir le 14 Adar pour les villes non fortifiées et le 15 Adar pour les villes entourées d'une muraille ? La raison, d'après lui, est pour garantir l'étude de la Torah ces jours-là. Et le '*Hatam Sofer* d'expliquer : "Lorsque les habitants des villes non fortifiées seront occupés à accomplir les *Mitsvot* propres au jour de *Pourim*, les habitants des villes entourées de murailles étudieront la Torah, et vice-versa."

EASY TELESECRETARIAT

www.easy-telesecretariat.fr

À PARTIR DE

1€^{HT}

L'appel reçu tout compris

- ✓ Réception et retranscription de l'appel par mail ou par messagerie instantanée.
- ✓ Annotation des RDV sur votre agenda.
- ✓ Numéro de téléphone dédié et audios disponibles.
- ✓ Service opérationnel 24h/24.

NOS AUTRES SERVICES

**TÉLÉMARKETING • TÉLÉVENTE • PRISE DE RDV
GÉNÉRATION DE LEADS**

☎ 01 84 88 71 88

✉ contact@leboncall.com

🌐 www.leboncall.com



VOTRE CONTACT

LESLIE

☎ **06.52.52.79.52**



Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Vayikra : Des dirigeants dignes de confiance

On voit souvent, dans la société laïque, des dirigeants qui ne manifestent pas dans le domaine privé les meilleures qualités. Le comportement d'une personne est le reflet de son niveau moral et si celui-ci est défaillant, cela signifie qu'elle n'est pas capable de diriger correctement la nation.



"Si un prince [chef] commet une faute et fait, par inadvertance, quelque chose qu'Hachem son Dieu défend de faire et se trouve ainsi coupable..." (Vayikra 4, 22).

Rachi explique sur les mots "Si un prince commet une faute": "Le terme employé est [apparenté à] *Achré* – [ceci nous apprend qu'] heureuse est la génération dont le dirigeant cherche à expier ses fautes involontaires..."

La Torah parle des *Korbanot* (sacrifices) requis pour expier certaines fautes. Quand la Torah précise le cas du *Nassi* (chef de tribu) elle utilise un langage inhabituel : *Acher*, tandis que dans les autres trois paragraphes du chapitre, elle emploie, pour exprimer la même idée, le mot *Véim* qui signifie "et si". Rachi explique, en rapportant la *Guémara* (*Horayot* 10b), que cela fait référence au mot *Achré*, "heureux". Cela nous apprend que la génération dont le *Nassi*

cherche l'expiation de ses fautes est "chanceuse".

Les commentateurs se demandent pourquoi. On comprend facilement que le Nassi soit lui-même heureux, mais où est le bonheur de la génération ?

Le niveau de moralité des dirigeants

Pour répondre à cette question, rappelons un principe important : pour le judaïsme, l'attitude d'un dirigeant dans sa vie privée doit être intrinsèquement liée à ses actions dans le domaine public, dans son rôle de représentant du peuple.

On voit souvent, dans la société laïque, des dirigeants qui ne manifestent pas dans le domaine privé les meilleures qualités. Ils peuvent par exemple faire preuve d'immoralité, manquer d'honnêteté dans leurs affaires, etc.

Ils prétextent généralement que la vie privée n'a aucune conséquence sur la façon de guider le peuple. Mais la Torah a une opinion bien différente à ce sujet. Le comportement d'une personne est le reflet de son niveau moral et si celui-ci est défaillant, cela signifie qu'elle n'est pas capable de diriger correctement la nation.

Reconnaître ses méfaits et les corriger !

Cette idée est particulièrement pertinente dans l'humilité, la capacité d'admettre ses erreurs. Personne n'est censé être parfait – en effet, les Prophètes nous informent qu'il n'existe aucun homme qui n'ait jamais fauté (*Kohélet* 7, 20).

Cependant, la volonté d'assumer la responsabilité de ses actes montre le niveau de la personne. Si un chef est capable de reconnaître ses méfaits et tente de les corriger, alors on peut être sûr que cette qualité se manifestera également en public.



Il est fondamental, pour un leader, d'être capable d'avouer une erreur de jugement ou une attitude incorrecte. Ne pas parvenir à évaluer objectivement son comportement et à se repentir indique une faille dans son leadership.

C'est le sens de la *Guémara* affirmant que la génération dont le dirigeant expie ses fautes est heureuse. C'est pourquoi les dirigeants en Torah ont toujours été d'une vertu exemplaire dans leur vie privée.

Une liasse de billets et une demi-cigarette

Ce niveau sublime qu'ont atteint nos Sages est illustré par l'histoire suivante (rapportée dans *Sparks of Mussar*, p. 75-76). Le Alter de Kelm était l'un des maîtres du *Moussar*. Il avait l'habitude de voyager pour récolter des fonds pour ses institutions.

Ces dernières finançaient les frais de ses voyages. À ses retours, il faisait le compte rendu au trésorier, des sommes obtenues et de ses dépenses.

Un jour, il revint avec une liasse de billets et une demi-cigarette. Puisqu'il n'en avait fumé que la moitié durant sa mission, il rendait à présent l'autre partie ! (Inutile de préciser que les dangers de la cigarette étaient à l'époque beaucoup moins connus. De nos jours, les dirigeants en Torah la réprouvent fortement.)

Un homme qui fait tellement attention à de si petits détails et qui se montre si intègre est certainement un leader digne de confiance.

Puissions-nous tous mériter de vivre moralement autant dans nos vies privées que dans nos affaires publiques.

Rav Yehonathan Gefen



Programme AVOT OUBANIM

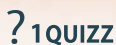
Parachat Vayikra - Chabbath Zakhor

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire



1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour gagner des super cadeaux

Chapitre 1, verset 2

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Dans ce Passouk, la Torah nous dit que celui qui veut offrir un sacrifice au Beth Hamikdash peut offrir :

- **un mammifère**, c'est-à-dire un bovin (exemple : taureau, vache, veau) ou un ovine (exemple : mouton, brebis, bouc, chèvre) ;

- mais **pas un animal sauvage** (exemples : cerf, gazelle, antilope), même s'il est Cachère.

Le Midrach explique que les animaux sauvages ne peuvent pas être offerts en sacrifice car :

- il est très difficile de les chasser puisqu'ils vivent dans des endroits cachés et éloignés ; **pour ne pas rendre pénible le fait d'amener un sacrifice au Beth Hamikdash**, Hachem n'a donc accepté que des animaux domestiques ;
- les animaux domestiques sont chassés par les animaux sauvages (exemples : lion, panthère, loup) ; et **Hachem recherche toujours le poursuivi plutôt que le poursuivant** ;
- les mammifères marchent la tête courbée vers le sol, alors que les animaux sauvages marchent avec orgueil, la tête levée vers le ciel ; et **Hachem n'aime pas l'orgueil**.

Le prophète Yéchaya a annoncé que, dans les temps futurs :

- le loup vivra avec le mouton ;

Suite en page 2





PARACHA SUITE

- la panthère broutera avec le chevreau ;
- le lion deviendra herbivore comme les animaux domestiques.

On ne sera donc plus obligé d'aller chasser les animaux sauvages dans des endroits éloignés, et ces derniers ne seront plus, non plus, des poursuivants. On

L'orgueil est un élément qu'Hachem rejette toujours, et Il aime l'humilité, comme l'indique le Passouk qui dit : "Les offrandes pour Hachem ne peuvent venir que d'un esprit humble."

pourrait donc se demander : pourra-t-on, alors, les offrir en sacrifice ?

Le Séfer Edout Béyossef pose cette question, et il répond que non. Car même si les deux premières raisons ramenées dans le Midrach ne seront plus d'actualité, la troisième le sera encore, car ces animaux continueront à marcher avec orgueil.

Choul'han 'Aroukh, Chapitre 685, Halakha 7

HALAKHA

Le Choul'han 'Aroukh dit que d'après certains, la lecture de Parachat Zakhor et celle de Parachat Para sont des obligations de la Torah. C'est pourquoi ceux qui habitent dans des villages lointains dans lesquels ils n'ont pas Minyan devront se déplacer vers un endroit où il y a un Minyan, pour pouvoir y écouter, pendant ces deux Chabbatot, ces deux Parachiot.

Le Rama ajoute : "S'il leur est impossible de se déplacer, qu'ils fassent attention à lire ces deux Parachiot chez eux, avec l'intonation correcte".

Bien que le Choul'han 'Aroukh ait dit ici "d'après certains" (et qu'il fasse allusion au Tossefot de la Guemara Berakhot p.13), il ne cite pas d'autres opinions.

La paracha de Zakhor se trouve dans celle de Ki-Tetsé. Elle commence par **"Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek."** Et la Guemara explique que "Souviens-toi", ce n'est pas seulement dans le cœur. C'est aussi par la parole. **Il faut exprimer ce souvenir, en lisant dans un Sefer Torah.**

Le lecteur de Parachat Zakhor doit penser à acquitter toute l'assemblée de sa lecture ; et celle-ci doit aussi penser à en être acquittée par lui.

Puisque la lecture de Parachat Zakhor est une obligation de la Torah, les décisionnaires disent qu'il faut faire en sorte de la lire dans le meilleur Sefer Torah que la synagogue ait : un Sefer Torah qui a été vérifié récemment, et dont l'écriture est la plus belle.

De plus, on a l'habitude de faire monter, lors de la lecture de Parachat Zakhor, quelqu'un :

- qui est capable de le lire lui-même, mot à mot avec le lecteur, dans le Séfer Torah ;
- et qui, même s'il ne comprend pas forcément la traduction de chaque mot de ce passage, comprend au moins le sujet dont il parle.

La communauté doit-elle, elle aussi, lire Parachat Zakhor mot à mot avec le lecteur, ou se contenter de l'écouter ?

Selon Rav Kanievsky, il est certain que la communauté doit s'acquitter de la lecture de Parachat Zakhor en **l'écoutant de celui qui la lit dans le Séfer Torah**, et pas en la lisant elle-même avec lui.

La communauté doit-elle aussi penser à s'acquitter des

Brakhot de celui qui monte à la Torah ?

Le 'Hatam Sofer avait l'habitude de monter à la Torah pour la lecture de Parachat Zakhor. Et, avant de réciter les Brakhot concernant cette lecture de la Torah, il demandait à la communauté de penser à s'en acquitter.

Peut-on amener un Séfer Torah chez une personne malade, qui ne peut pas sortir de chez elle, pour lui lire la Paracha ?

Pendant toute l'année, cette question fait l'objet d'une discussion (certains décisionnaires permettent, et d'autres interdisent). Mais pour Parachat Zakhor, tout le monde permet.

Rav Haïm Kanievsky précise qu'on parle ici, évidemment, du cas où un Minyan écoute la lecture qui est faite dans la maison du malade.

On raconte que, pendant que la Yéchiva du 'Hafets Haïm était en construction dans la ville de Radine, le 'Hafets Haïm priait en Minyan dans une maison, avec plusieurs de ses élèves. Mais pour Parachat Zakhor, il allait au Beth Hamidrach central de Radine. Car puisque la lecture de Parachat Zakhor est une Mitsva de la Torah, il est important d'embellir cette Mitsva en l'accomplissant avec plusieurs autres personnes. Car "Bérov 'Am Hadrat Mélekh (La splendeur d'un roi dépend de la quantité de gens qui viennent l'honorer)".

Les femmes sont-elles concernées par la lecture de Parachat Zakhor ?

Cette question fait l'objet d'une grande discussion entre les décisionnaires. Mais l'habitude selon laquelle **les femmes vont écouter cette Paracha à la synagogue s'est répandue.**

Si une personne a raté la lecture de Parachat Zakhor, le Maguen Avraham lui propose une chance de se rattraper, en écoutant la lecture de la Torah du jour de Pourim, qui parle de la guerre contre Amalek.



HISTOIRE

*Histoire spéciale Pourim*

Chaque année, après le Michté de Pourim, Moché a l'habitude d'aller voir ses amis.

Lorsqu'il revient chez lui, il est dans un état plutôt catastrophique : il rentre tard, ivre ; il tombe par terre, se blesse, s'écorche le visage... Et il n'est, évidemment, pas très agréable pour sa femme de le récupérer ainsi.

Une année, alors que Moché s'apprêtait à faire sa tournée habituelle, sa femme l'a supplié de ne pas s'enivrer. Il le lui a promis, mais n'a pas réussi à tenir sa promesse.

Lorsqu'il est rentré chez lui, sa femme dormait.

Il s'est vu au miroir et a constaté avec frayeur l'état dans lequel il se trouvait. Avec les quelques forces qu'il lui restait, il a mis des pansements sur ses blessures. Puis il est allé dormir, et s'est dit : "Je dirai à ma femme que je suis tombé !"

Mais sa femme n'a évidemment pas cru son mensonge, et elle a bien compris qu'il n'avait pas tenu sa promesse et s'était enivré.

Moché lui a demandé : "Mais comment en es-tu si certaine ?" Et elle a répondu : "Parce que seule une personne complètement ivre colle ses pansements sur le miroir !"

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce Passouk, le roi Chlomo déclare : "Mon fils, n'oublie pas Ma Torah, et que ton cœur garde Mes mitsvot."

? Qui parle dans ce passouk ?

Bravo ! Hachem.

Selon le Métsoudat David, Hachem s'adresse à chacun de nous, et lui dit : "Je t'aime comme un père aime son fils. C'est pourquoi Je te préviens : N'oublie pas Ma Torah, et garde Mes mitsvot dans ton cœur".

Le Malbim explique que les mots "n'oublie pas Ma Torah" concernent :

- les **sujets de Torah** que l'on applique, et ceux que l'on n'applique pas mais qu'on étudie quand même (exemple : les lois des korbanot/sacrifices) ;
- les **histoires dont on n'apprend pas des Halakhot** (lois), mais qu'il faut quand même étudier pour **renforcer notre Emouna** (foi en Hachem).

En ce qui concerne les Mitsvot, il y a des Mitsvot à faire et des interdictions à ne pas transgresser.

Le Malbim dit que la plupart des Mitsvot sont en



contradiction avec le Yetser Hara' qui est dans notre cœur, puisque le Yetser Hara' veut nous inciter à ne pas accomplir la volonté d'Hachem. A être paresseux pour les Mitsvot, et motivé pour les Avérot. C'est pourquoi le roi Chlomo dit : "Que ton cœur garde les Mitsvot". Car **c'est le cœur qui dirige l'âme**. Il domine nos forces intérieures.

Et même lorsqu'une personne s'apprête à accomplir les Mitsvot, le cœur peut s'éveiller pour la freiner, ou pour l'encourager à faire des choses interdites. C'est pourquoi le roi Chlomo nous demande de dominer notre cœur.

Cette semaine, nous commençons le livre de Vayikra, qui parle des sacrifices qui étaient apportés au Beth Hamikdash. Nombreux sont ceux qui ne voient pas en quoi ce sujet nous concerne actuellement, et qui ont donc tendance à ne pas l'étudier. Le Passouk d'aujourd'hui nous rappelle que la Torah est un ensemble, et qu'il est important et satisfaisant d'en étudier chaque sujet.

Michlé, chapitre 3, verset 1



Question

Léa est une adolescente qui, pour avoir un peu d'argent de poche, a l'habitude de faire en soirée du baby-sitting.

Ce soir, elle est chez la famille Cohen, dont les parents sont partis au mariage d'un proche et ont laissé les plus petits à la maison. La soirée se passe bien pour Léa, jusqu'à un moment d'inattention de sa part où le petit de un an grimpe sur la table, attrape le vase qui y est posé et le fait tomber par terre dans un fracas qui le brise en mille morceaux. Quand Mr et Mme Cohen

rentrent, Léa leur relate les faits et le couple Cohen demande alors à Léa de rembourser le vase qui était en cristal et qui valait beaucoup d'argent.

Mais la, Léa dit que les gardiens mentionnés dans la Torah sont des gardiens d'objets ou d'animaux mais jamais de personne, ce qui fait qu'il n'y a pas de source dans la Torah à l'obliger de payer ; en plus du fait qu'elle ne s'est jamais engagée à empêcher les enfants de faire des dégâts.

GUEMARA

?

Léa est-elle responsable des dégâts causés par les enfants quand ils étaient sous sa responsabilité ?

A toi !



- Michna Baba Metsia 56a.
- Maguid Michné Hilkhot Toen Venitan (sur le Rambam chapitre 5 alinéa 2) "Hah'ofer", à la fin du paragraphe.
- Cha'h ('Hochen Michpat) chapitre 95 alinéa 18 au milieu du paragraphe "Ouma Chékata'v Harav Hamaguid" jusqu'à "Déadam Israël Nami Itkach."
- Choel Oumechiv (Tiniata) partie 2 chapitre 30 au début jusqu'à "im Kibel Beferouch 'Hayav Bepchia."

RÉPONSE

Le Choel Oumechiv nous enseigne que cette question dépend de savoir si la comparaison que la Guemara établit entre un terrain immobilier et un serviteur - qui implique que les lois qui concernent les gardien ne s'appliquent pas à ces deux derniers - s'étend à tout homme ou seulement aux serviteurs. Selon le Maguid Michné, qui a écrit que la comparaison n'implique que les serviteurs, mais non tout homme, il en ressort que les lois concernant le gardien concernent donc aussi le cas où le gardien garde un homme. Par contre, selon le Cha'h qui est d'avis que la comparaison s'étend à tout homme, les lois qui obligent un gardien ne seront donc pas en vigueur s'il s'agit d'un homme à garder, tout comme est la loi pour un terrain. S'il en est ainsi, selon le Maguid Michné, Léa sera obligée de rembourser le vase, par contre selon le Cha'h elle en sera exemptée.

**CHMIRAT
HALACHONE**
en histoire

Le 'Hafets 'Haïm nous enseigne : "Il est écrit dans les Tikouné Hazohar que la médisance conduit à la pauvreté. Par conséquent, celui qui souhaite vivre convenablement se gardera de cette faute." (Chemirat Halachone, Zekhira chapitre 6)

LE CAS
DE LA SEMAINE

Léa dénigre sa camarade Ra'hel auprès de Batchéva, mais Batchéva sait qu'il y a un malentendu entre les deux camarades et veut trouver un arrangement entre elles.

QUESTION

Batchéva a-t-elle le droit d'écouter ce que lui raconte Léa au sujet de Ra'hel ?



Réponse

Batchéva peut écouter les propos dénigrants de Léa à l'encontre de Ra'hel car sa volonté est justement de disculper Ra'hel auprès de Léa, en interprétant les propos diffamatoires qu'elle profère à son mérite.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'hanan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 54 679 75 77

✉ avotoubanim@torah-box.com



La Main de la Providence

Au cours d'un exercice de parachutage libre, la sangle du parachute se brisa autour de la main d'Erez Chemouelian et la coupa. Des centaines de soldats recherchent dans un rayon de plusieurs kilomètres la main manquante, sans grand espoir.



L'histoire d'Erez Chemouelian s'étale sur plusieurs années. Elle commence en 1995 et se poursuit jusqu'en 2001.

Saut en parachute

En mars 1995, Erez, un jeune soldat à l'époque, participa à un exercice de saut en parachute. Ce jour-là, l'équipement de chaque soldat était attaché aux pieds, et à l'approche de l'arrivée, chacun était censé le libérer en appuyant sur deux clips.

Le premier parachutiste, puis le second et le troisième sautèrent, puis l'avion se heurta à une poche d'air et se balança de manière instable. Erez était le quatrième parachutiste et en raison de l'instabilité de l'avion, le câble jaune du parachutiste précédent s'enroula autour de son bras droit et le coupa !

Cette coupure fut si brutale et rapide qu'Erez n'eut même pas le temps de sentir la douleur.

Lorsque son parachute s'ouvrit, il ouvrit les bras conformément aux instructions pour voir si le parachute s'ouvrait, puis il découvrit à sa grande stupéfaction qu'il lui manquait... une main !

Il s'approchait du sol et pendant ce temps, les instructeurs de parachutisme lui criaient qu'il devait obligatoirement larguer son équipement.

Mais il se heurtait à un problème. Pour pouvoir libérer les deux clips, il fallait deux mains. Erez avait effectivement commencé son saut avec deux mains, mais il en avait perdu une en route ! D'une manière inexplicable, en dépit du choc et de la douleur qui avait commencé à se faire ressentir, Erez déplaça le sac de côté et parvint tout de même à atterrir sans mal.

A la recherche de la main perdue

A l'atterrissage d'Erez, on lui pansa la main et un hélicoptère le transporta à l'hôpital. Ses amis, sous le choc, décidèrent de tenter de retrouver la main perdue... A cette idée, leur commandant les regarda comme s'ils étaient tombés du ciel, puis il se souvint qu'ils venaient effectivement de tomber du ciel... Bref.

Les soldats se lancèrent à la recherche de l'objet perdu. Cinq minutes plus tard, de manière tout à fait miraculeuse, ils trouvèrent la montre que portait Erez. Concentrés sur une zone particulière, ils poursuivirent leurs recherches et cinq minutes après, ils retrouvèrent la main entière, mais blessée.



Pendant ce temps, à l'hôpital, les médecins envisageaient déjà la cautérisation, une option qui éliminait l'éventualité ultérieure d'une greffe.

Quelques instants avant la procédure de cautérisation, l'équipe médicale fut informée du fait que la main avait été retrouvée. Le processus de cautérisation fut interrompu et le bras d'Erez fut placé dans de la glace. La main fut elle aussi transportée en hélicoptère vers l'hôpital. Si on calcule bien, cela veut dire qu'Erez Chemouelian est le premier homme de l'histoire à avoir voyagé dans trois avions en deux heures...

L'opération dura de longues heures. Il s'avéra que la main avait été blessée à 60%. Erez avait donc ses deux mains, mais l'une d'elles fonctionnait bien moins qu'une main ordinaire.

Erez fut déclaré handicapé à un haut pourcentage et reçut de l'armée une voiture dotée d'un volant spécial, permettant de conduire avec une seule main. Sur le volant était posé un dispositif qui lui permettait de se servir d'une seule main comme s'il se servait des deux.

Une longue période de réhabilitation débuta pour Erez, qui entra à la *Yéchiva* et se mit à étudier avec assiduité. Peu après, il se maria avec une femme qui sut faire abstraction de sa blessure et apprécier sa personnalité. Un garçon leur naquit peu après, nommé Elisha'.

Attaque terroriste en pleine Judée-Samarie

2001. Cette année-là et la suivante ont été marquées par de violentes attaques terroristes. 82 citoyens israéliens perdirent la vie dans les attentats, dont des familles entières qui furent décimées, des parents et des enfants assassinés par des terroristes sanguinaires.

Le 22 Tamouz 2001, Erez, son épouse et son fils quittèrent leur localité de Judée-Samarie en voiture. A un moment, ils aperçurent trois "soldats" faisant de l'autostop. Il ralentit pour les prendre en voiture quand soudain les

malfrats dégainèrent leurs armes et se mirent à tirer sur la voiture.

Songeant poursuivre tout droit, Erez aperçut soudain une petite voiture arriver en face et lui barrer la route. Le piège mortel se refermait. Il ne restait plus qu'une solution : faire demi-tour et fuir.

Tout conducteur sait que pour faire un demi-tour sur une route étroite, il faut d'abord avancer, puis reculer, avancer et reculer, etc. Aucune chance pendant ce temps de survivre à ces tirs provenant de trois directions différentes... La seule solution est d'avoir une voiture spéciale équipée d'un dispositif de direction assistée pour handicapés : avec un petit mouvement de rotation du volant, la voiture peut réaliser un demi-tour sur place !

Une amputation... salvatrice

Vous souvenez-vous que c'est précisément la voiture que possédait Erez... ? D'un coup de main, notre héros fit pivoter légèrement le volant et réussit en un seul mouvement à faire demi-tour et à foncer à toute allure en direction du village juif le plus proche.

Erez et sa famille ne sortirent pas indemnes de cette attaque, mais ils étaient vivants ! Lui fut blessé à la tête, son épouse et son fils furent touchés par des éclats. Arrivés en quelques minutes à un village juif proche, ils alertèrent les secours qui ne tardèrent pas à arriver.

Les trois terroristes furent arrêtés. Ils avaient filmé leur méfait. Erez et son épouse sont parmi les seules victimes à détenir le document complet de la tentative de meurtre et du miracle de leur sauvetage incroyable.

Rétrospectivement, il est apparu que l'amputation de la main qui avait porté atteinte aux facultés d'Erez est ce qui avait conduit à lui sauver indirectement la vie.

Ce qui nous offre un bon titre pour cette histoire : "La main de la Providence" !

Equipe Torah-Box

Le gala du *Igoud 'Harédi* –

Venez remercier et soutenir les institutions du Rav Frankforter

Celle que l'on connaît sous l'appellation de la "communauté de la rue Cadet" ou le Igoud 'Harédi célébrera son gala dimanche 13 mars prochain. Venez soutenir la Torah en vous associant aux institutions pédagogiques et communautaires du Rav Frankforter !

13 jours de campagne et une soirée de gala dimanche 13 mars prochain : autant d'occasions de soutenir l'étude de la Torah et l'éducation de nos enfants dans le chemin de nos ancêtres en vous associant aux institutions du Rav Y. D. Frankforter sises à Paris, plus connues sous le nom du *Igoud 'Harédi*.

Nous avons au bout du fil le Rav Cahen, l'un des piliers de ces institutions, qui nous en dit plus.

Rav Cahen, Chalom Ouvrakha. Comment décririez-vous le *Igoud 'Harédi* ?

Autour de la synagogue de la rue Cadet, le Rav Frankforter a fondé il y a plus de 30 ans le *Igoud 'Harédi*. Et avec le dévouement de son bras droit, le regretté Dr Elie Fédida, l'association a pu se développer considérablement au fil des années. Au départ un *Gan*, puis par la suite une école primaire et secondaire furent créées – accueillant aujourd'hui quelque 350 enfants. A côté de ces structures pédagogiques, nous avons également une synagogue et un *Beth Hamidrach* où résonne la voix de la Torah.

Une spécificité propre à vos institutions ?

Il y en a plusieurs. Tout d'abord c'est la personnalité exceptionnelle et lumineuse du Rav Frankforter, qui déverse de sa sagesse et de sa chaleur tout autour de lui, octroyant ainsi une dynamique très particulière à nos institutions. Deuxièmement, je citerai la qualité de nos équipes pédagogiques, autour de Rav et Mme Bloede, par exemple, qui se dévouent corps et âmes pour le *'Hinoukh* de

nos enfants dans la voie de la Torah. Ensuite, je dirai que c'est notre propension à encourager à la *'Alya*, qui fait que grâce à D.ieu, un grand nombre de familles de la communauté franchissent le pas et viennent s'installer en *Erets Israël*.

Enfin, l'une de nos particularités est sans conteste aussi le souci de faire venir au sein des écoles de grands *Rabbanim* et *Admourim* d'*Erets Israël*, qui bénissent nos élèves et laissent sur eux une empreinte indélébile. Ces visites régulières ont un impact très fort sur leur *Néchama*.

Que pouvez-vous nous dire de la campagne de soutien 2022 ?

Cette campagne s'étale sur 13 jours, du mardi 1^{er} au dimanche 13 mars, avec une grande soirée de gala organisée ce dernier jour. Un dîner plein de *Sim'ha* et de surprises se tiendra si D.ieu veut aux salons de la Chesnaie du Roy, au bois de Vincennes, à partir de 20h, autour du Rav Frankforter qui partage son temps entre la France et *Erets Israël*. Notre objectif est évidemment de continuer à financer nos activités déjà existantes, mais aussi de nous développer encore davantage, de faire toujours mieux et plus en faveur de la Torah et de l'éducation de nos enfants. Nous vous attendons nombreux !

Renseignements et inscriptions :

<https://soutien.igoud.fr/>;

Mme Ra'hel Kiddouchin : 06 60 49 71 86.

Propos recueillis par Elyssia Boukobza

Purim Fest 1946 - Quand la prophétie d'Esther se réalise à Nuremberg

Le terme Esther signifie "dissimulé" en hébreu. Cela nous indique qu'il y a de nombreuses choses cachées dans la Méguila d'Esther.



Allusions cachées

La *Méguila* d'Esther parle du sauvetage caché mais toutefois miraculeux que D.ieu opéra une énième fois pour épargner Son peuple du décret d'extermination qui planait sur lui.

Le miracle du sauvetage n'est pas le seul élément dissimulé dans la *Méguila*. Le nom de D.ieu n'est pas écrit une seule fois dans toute la *Méguila*. Le Talmud nous enseigne que le nom de D.ieu est en réalité caché sous le qualificatif : *Hamélekh* ("le Roi") (traité *Méguila* 15). Cela signifie que lorsque le texte ne dit pas "*Hamélekh A'hachvéroch*" ("le roi Assuérus"), mais uniquement "*Hamelekh*" ("le Roi"), il peut s'agir du Roi des rois, le Saint, béni soit-Il.

Maintenant ce point mentionné, voici une deuxième énigme : vers la fin de la *Méguila* au 9ème chapitre, versets 7 à 10, le texte dit que les dix fils d'Haman furent tués : "En outre, Parchandata, Dalfôn et Aspata, Porata, Adalia et Aridata, Parmachta, Arissaï, Aridaï et Vaïzata, les dix fils d'Haman, fils de Hamedata, persécuteur des Juifs, ils les mirent à mort".

Pourtant, alors que bel et bien morts, Esther demanda au roi quelques versets plus loin de pendre les dix fils d'Haman... ! Pourquoi cela ?

"Esther répondit au roi : 'Si tel est le bon plaisir du roi, qu'il soit permis aux Juifs, dans

Suse, de faire demain encore ce qu'ils ont fait aujourd'hui, et que les dix fils d'Haman soient pendus à la potence'" (9, 13).

Pourquoi une telle demande, les fils d'Haman n'étaient-ils pas déjà morts ? Quel est le sens caché de cette requête ?

Notons bien qu'Esther ne demanda pas cela au "roi Assuérus", mais au "Roi"...

La requête cachée d'Esther

Depuis 2.300 ans que la *Méguila* se lit de génération en génération, chaque année, les Juifs sont témoins d'un autre mystère. Le texte, pour une raison qui nous est inconnue, change la taille de sa police concernant trois lettres, écrites plus petites que les autres : un *Tav*, un *Chin* et un *Zaïn*. Cette anomalie scripturale apparaît dans l'énumération des noms des dix fils d'Haman...

La valeur numérique de ces trois lettres est équivalente à 707. Dans le même passage, il y a une autre anomalie scripturale : une lettre *Vav* est écrite de manière anormalement grosse. Si l'on considère que les anomalies scripturales correspondent à une année, il s'agirait de la 707ème année du 6ème millénaire, qui correspond à l'année 1946-1947 dans le calendrier civil.

יפי יפיה
פרט
פל

עטשה'א

Prière à Hamadan en Iran

Les envoyés des Grands de la génération

Sur la tombe de Morde'hai et d'Esther

Pour prier pour les donateurs du Vaad Harabanim en suivant la Segoula du Kav Hayachar



La prière sur la tombe de Morde'hai et Esther se déroulera Mercredi 13 Adar II (16.3.22)



0-800-106-135
www.vaadharabanim.org

Envoyez votre chèque à :
Vaad haRabanim
10, Rue Pavée 75004 Paris

Envoyez votre don à l'un des Rabbanim de votre région (demandez la liste au numéro 0-800-106-135).

Appelez ce numéro pour un don par carte de crédit : 0-800-106-135 en Israël: 00. 972.2.501.91.00

+33 7 83 70 35 28



Envoyez votre don dans l'enveloppe jointe

Un reçu sera envoyé pour tout don

Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de Vaad haRabanim

Lorsque le Roi exauce Esther

1946 est justement la date du fameux procès de Nuremberg où les criminels nazis furent jugés et condamnés à mort pour leurs atrocités. Les criminels qui voulurent exterminer le peuple juif furent écroués. Parmi eux, onze hommes furent condamnés à la pendaison. Cette exécution était exceptionnelle pour des militaires, habituellement fusillés sur le peloton.

Quelques heures avant la pendaison des accusés, Göring, l'un d'eux, se suicida en avalant du cyanure. Ils n'étaient plus que dix...

Dix hommes pendus qui voulurent exterminer le peuple juif, précisément l'année codée dans la *Méguila* ; année elle-même inscrite au lieu où furent pendus dix fils d'Haman qui, eux-aussi, tentèrent d'exterminer le peuple juif...

Mais ce n'est pas tout.

Le *Newsweek* du 28 octobre 1946, (rubrique Affaires étrangères, p. 45) envoya sur place des journalistes afin de couvrir l'événement. Ils décrivent la scène et relatèrent qu'au moment même de son exécution, l'un des criminels condamnés, Julius Streicher, instituteur et officier du troisième Reich, s'arrêta un instant les yeux hagards et fixa l'assemblée avant d'hurler :

"Purim Fest 1946 !"

L'événement fut retranscrit également par *France Soir*.

Les faits parlent d'eux-mêmes. La requête d'Esther fut exaucée par le Maître du monde. Pendant des millénaires, les propos de la reine Esther semblaient ne pas avoir de sens, mais aujourd'hui, nous savons que la *Méguila* a vu au travers de l'Histoire. Elle nous a enfin révélé ses mystères cachés...

Rav Chalom Guenoun



F.D.I. Le seul déménageur présent en France et en Israël

Déménagez en toute tranquillité, F.D.I s'occupe de tout...

De domicile à domicile
Groupages & Containers

Déménagement national et international
Remise à votre nouveau domicile.
Aucune sous-traitance
Maîtrise totale du processus de livraison

VOTRE DEMENAGEUR PROFESSIONNEL DEPUIS PLUS DE 15 ANS
L'ALYA, C'EST NOTRE MÉTIER!
NOTRE EXPÉRIENCE ET NOTRE PROFESSIONNALISME À VOTRE SERVICE

DEVIS GRATUIT

NOS AGENCES -
FRANCE : 0149 43 00 20 - ISRAËL : 054-77 33 215
www.demenagementisrael.com/fr
fdidemenagement@wanadoo.fr

EMBALLAGES SPÉCIAUX



LIT D'ANGE

Show-Room : 43, Chemin des Vignes - 93500 BOBIGNY
litdange@gmail.com - www.litdange.com
Ange Yaïche : 06 15 73 30 16
Grossiste Spécialisé dans l'Hôtellerie

Matelas - Sommiers - Linge de Lit
dans toutes les dimensions, possibilité sur-mesure

VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

Matelas 
Sans Chaatnez
avec fermeture ZIP

Sommiers
avec attaches, choix des
tissus et des coloris

Têtes de lit
Lit d'Ange c'est aussi toute
une Gamme de lits-coffres !

LIVRAISON OFFERTE !

Couettes, Oreillers Simmons,
Linge de lit, Percale de coton 80 fils

Art de la table...

SIREN 828 414 649 - Numéro d'identification TVA FR2828414649 - Document publicitaire non contractuel

EN EXCLUSIVITÉ
À JERUSALEM
SEGOULA POUR UNE LONGUE VIE

ACHETEZ VOTRE CONCESSION FUNÉRAIRE DE VOTRE VIVANT

- Dernières places **en terre** et côte à côte
- Initiative validée par la mairie
- Démarches réalisées sous le contrôle d'un avocat
- Possibilité d'achat groupé : famille - communauté

David Sportes, responsable de l'attribution



+33 1 76 43 09 80



+972-52-937-0664

<http://cimetiere-jerusalem.com/>



Pourquoi se déguiser à *Pourim* ?!



Esther ne s'est pas laissée impressionner par son rôle, elle savait que tels étaient les desseins d'Hachem pour qu'elle accomplisse sa mission. Elle est restée fidèle à elle-même toutes ces années, malgré l'environnement dans lequel elle vivait, malgré le déguisement qu'elle portait !



Ah, *Pourim*, la fête qui dure 24 heures...

FAUX ! Surtout pour nous les mamans. Cette fête ne commence ni le 13, ni le 14, ni le 15 Adar, elle commence à la sortie du *Pourim* de l'année précédente, lorsque notre petit dernier nous annonce la bouche encore toute chocolatée : "Maman, l'année prochaine, je me déguise en roi". Et nous, affalées sur le fauteuil entre rubans et papiers de bonbons, acquiesçons avec un petit sourire méfiant, car nous savons qu'il a encore 364 jours à peu près pour changer d'avis.

Tigres & mariées

Mais pourquoi cet engouement autour des déguisements de *Pourim* ? Il faut voir les magasins quelques semaines avant la fête, ce ne sont plus des petits bazars sympatiques où on peut faire des affaires, ce sont des plateformes de trading, les mamans sont des lionnes qui sont prêtes à tout pour rentrer à la maison avec la dernière paire de bretelles

ridicules et le voile assorti au bouquet de la mariée.

Quelle course le matin de la fête lorsque nous nous affairons entre maquillage, coiffure et couture, et surtout, surtout, quelle fierté lorsqu'on rassemble sur une même photo les tigres, les princesses, les bébés déguisés en personnes âgées et les personnes âgées déguisées en bébés.

Alors, ce serait ça l'idée des déguisements ? Prétendre être quelqu'un que nous ne sommes pas ? Je me refuse à croire que cette magnifique fête reposerait sur un beau gros mensonge organisé, caché sous des strass et des paillettes.

En fait, c'est précisément le contraire. Nous nous déguisons à *Pourim* pour révéler qui nous sommes véritablement.

Le déguisement... de la reine Esther

La reine Esther a été reine aux côtés d'A'hachvéroch pendant plus de 5 ans. Pendant



Venez passer un séjour inoubliable

DU 15 AU 24 AVRIL 2022

Pessa'h

avec  Torah-Box




Loisirel
CLUB VACANCES

à Costa Brava

TROPIC PARK****
Espagne

Repas gastronomique - Séder privé et collectif - Cours & Conférences
Animations tous les soirs - Mini et baby club



1290€
En pension
complète



PISCINE
INTER. / EXT.

**CHAMBRES
DE LUXE**



MIMOUNA
EXCEPTIONNELLE



Activités et spectacles
organisés à Hol Hamoed



Minyan
Ashkénaze / Sépharade



Espaces
de jeux

01.80.20.50.02 |  +972.58.409.22.78 / sur www.torah-box.com/sejour



FAMILLE

ÉDUCATION

FEMMES

COUPLE

toutes ces années, elle revêtait de magnifiques toilettes royales, elle portait une couronne, elle jouait son rôle de reine

à la perfection, mais personne ne savait qui elle était vraiment sous ce costume, personne ne connaissait la véritable Esther, pieuse et vaillante, celle qui sauverait son peuple en mettant sa propre vie en péril. Elle était la femme la plus populaire du pays, la plus regardée et pourtant, elle a su conserver le mystère sur son identité jusqu'à la fin.

Esther ne s'est pas laissée impressionner par son rôle, elle savait pourquoi elle était dans le royaume, elle savait pourquoi le roi l'avait choisie, elle savait que tels étaient les desseins d'Hachem pour qu'elle accomplisse sa mission.

Elle est restée fidèle à elle-même toutes ces années, malgré l'environnement dans lequel elle vivait, malgré le déguisement qu'elle portait.

Souviens-toi d'où tu viens

Le Chabbath avant *Pourim*, un passage particulier est lu à la Torah, il s'agit de l'histoire d'Amalek. Pourquoi maintenant ? En quoi cette histoire a-t-elle sa place à ce moment précis ? Lorsque les *Bné Israël* sont sortis d'Égypte et qu'ils étaient en route pour entrer en *Erets Israël*, 'Amalek est arrivé et a semé le trouble dans les rangs. Il a semé le doute.

Les *Bné Israël* n'étaient plus sûrs de vouloir de la terre d'Israël, il a ébranlé leur foi et les a détournés de leur mission.

Le doute est le pire de nos ennemis, il floute nos objectifs, il brouille nos esprits qui ne savent plus reconnaître nos fondements, nos principes, nos valeurs.

Haman était un descendant d'Amalek. Il a voulu, à l'image de son ancêtre, détourner notre esprit de notre combat, mais la fin de l'histoire est fort heureusement bien différente, grâce au mérite de la reine Esther.

Malgré le fait qu'elle était déguisée pendant de longues années, Esther n'a jamais oublié d'où elle venait et qui elle était, et c'est précisément ce magnifique message que nous transmettons à nos enfants le jour de *Pourim*.

"Déguisez-vous, choisissez votre rôle, endossez le costume de votre choix, décidez à qui vous voulez ressembler pour la journée, mais rappelez-vous qui vous êtes, souvenez-vous d'où vous venez, ne vous laissez jamais distraire, ne laissez jamais personne vous détourner de votre mission. Ce soir, nous rangerons le costume dans le carton des déguisements à la cave, nous nous démaquillerons, mais une chose restera, cette même chose qui nous accompagne depuis toujours, qui nous définit, notre âme, notre essence, notre histoire, tout simplement notre judaïsme."

Bonne fête de *Pourim* à toutes les mamans !

Myriam H.

VOTRE **PUBLICITÉ** SUR



Torah-Box
MAGAZINE

Une visibilité unique

- 10.000 exemplaires distribués en France
- Dans plus de 500 lieux communautaires
- Publié sur le site Torah-Box
- Envoyé aux abonnés Whatsapp et newsletter
- Magazine hebdomadaire de 32 pages
- Des prix imbattables

Contactez-nous : Yann Schnitzler
✉ yann@torah-box.com ☎ 04 86 11 93 97





Koupat Ha'ir

La principale caisse de Tsédaka d'Israël



100% Tsédaka
Les matanot
laévyonim
de Pourim

*Chaque année,
Le Gaon Rav 'Haim Kanievsky s'acquitte
de sa mitsva en transmettant ses
Matanot Laévyonim à Koupat Ha'ir.*

«Je donne à Koupat Ha'ir mes matanot laévyonim, car ils les distribuent à des pauvres extrêmement nécessiteux et de tous les milieux :

***C'est à Koupat Ha'ir
qu'il faut donner les
matanot laévyonim.»***



Pour plus de renseignements ou pour transmettre
vos dons directement par CB composez le:

0-800-525-523

Les Amis de Koupat Ha'ir, Autorisation 61268, 95209 SARCELLES CEDEX



www.koupathair.com

Pour tout don,
un reçu cerfa
sera délivré.

Il permet de
diminuer des
impôts sur le
revenu jusqu'à
66% du don.



Qui a écrit la *Méguilat Esther* ?

Je souhaiterais savoir qui a écrit la *Méguilat Esther* et en quelle année ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

La *Méguilat Esther* a été écrite par Mordékhaï (la majeure partie) et les Sages de la grande assemblée (voir chap. 9, 23-32 ; Rachi sur 9, 20 ; Talmud *Baba Batra* 15a, éd. Schottenstein, note 7). L'histoire de la *Méguila* se déroule sur 9-10 ans. Depuis l'année 3395 (troisième anniversaire de l'accession au trône par A'hachvéroch) jusqu'à l'année 3404. Le miracle de *Pourim* a eu lieu dans la 13ème année du règne d'A'hachvéroch. Donc la *Méguila* a été écrite en l'an 3404-3405 (à partir de la création du monde).

Ma femme est malade, comment lui lire la *Méguila* ?

Mon épouse est malade et ne peut se rendre à la synagogue pour la lecture de la *Méguila*. Est-ce que je peux la lui lire et comment procéder ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Elle doit s'acquitter de son obligation en écoutant la lecture dans une *Méguila* Cachère. Vous pouvez lui lire la *Méguila* (au cas où vous ferez des erreurs, elle vous corrigera grâce au livre qu'elle tiendra en main). La lecture sans les signes de cantillation n'empêche pas d'être acquitté, dans un cas tel que le vôtre. Pour les détails à connaître concernant les *Brakhot* à réciter, rendez-vous sur : https://www.torah-box.com/question/comment-lire-la-meguilat-aux-femmes_27394.html

Quel ordre pour les *Mitsvot* de *Pourim* ?

Je voulais savoir si le jour de *Pourim*, il faut d'abord écouter la *Méguila* puis offrir les *Michlo'hé Manot*, ou peut-on offrir les *Michlo'hé Manot* et ensuite écouter la *Méguila* ? Y a-t-il un ordre à respecter ?



Réponse de Rav Yossef Loria

Il est techniquement plus pratique d'écouter d'abord la *Méguila* le matin à l'heure de la prière, et seulement alors distribuer les *Michlo'hé Manot*, car cela risque de prendre un certains temps. Par contre, on commencera le festin seulement après avoir accompli ces deux *Mitsvot*.

Bain de bouche Aquafresh Mint, autorisé ?

Je voudrais savoir si le bain de bouche Aquafresh Mint sans alcool est autorisé.



Réponse de Dan Cohen

Tout d'abord, les bains de bouche ne sont pas des aliments. Ils ne sont pas supposés être avalés (même si, lors de l'utilisation, une quantité infime est fatalement ingurgitée). Ainsi, selon la *Halakha* stricte, il n'est pas nécessaire que tous les ingrédients soient strictement Cachères. Cependant, il existe des avis plus rigoureux, qui exigent que tous les ingrédients soient strictement Cachères. Pour rester en conformité avec cette mesure surérogatoire, il faut vérifier l'absence de gélatine animale dans les bains de bouche Aquafresh. (La mention gélatine sans autre précision implique la présence de gélatine animale.) (Liste du Consistoire). Cependant, je répète qu'il s'agit d'une mesure de rigueur, et que selon la *Halakha*, il est permis d'utiliser un bain de bouche même s'il contient de la gélatine animale.

La nourriture pour poissons est-elle *Mouktsé* ?

Nous avons un aquarium avec des poissons, peut-on à l'occasion déplacer les boîtes de nourriture pendant Chabbath si on veut prendre quelque-chose d'autre de l'armoire et que cette boîte nous dérange, ou elle est considérée comme *Mouktsé* ?



Réponse de Binyamin Benhamou

Etant donné qu'il y a des poissons dans votre maison, leur nourriture n'est pas considérée *Mouktsé* car elle est destinée à un usage concret et il est permis de la déplacer le Chabbath (*Choul'han 'Aroukh* 308, 29 ; *Halikhot Chabbath* II p.235).

Faire ses devoirs vendredi après-midi

Peut-on faire ses devoirs vendredi après-midi ?



Réponse de Rav Réouven Attias

Il est permis de faire ses devoirs vendredi après-midi si cela n'est pas fixe et invariable. En effet, nos Sages ont interdit de fixer des travaux vendredi après *'Hatsot*, si cela est fixe. Cependant, si ces travaux ne sont pas fixes, par exemple écrire une lettre, coudre etc., il sera permis de les effectuer (*Choul'han 'Aroukh Ora'h 'Haïm* 251, 1 ; *Rama* sur place ; *Chemirat Chabbath Kéhilkhata* 42, 38-39).

Comment faire *Téchouva* ?

Comment faire *Téchouva* afin que tous mes péchés soient réparés ? Comment faire pour avancer, à qui parler, où me diriger ?



Réponse de Rav Avraham Garcia

Le Rambam dans les *Hilkhot Téchouva* nous écrit que nous devons regretter la faute, décider de ne plus la commettre, exprimer verbalement que nous avons fauté et implorer Hachem de nous pardonner (*Vidouy*). Le *Cha'aré Téchouva* nous explique longuement comment "toutes" les *Avérot* peuvent être pardonnées, entre autres en faisant le contraire de ce que nous avons fait. Par exemple, si on a profané le Nom de Dieu, on pourra le sanctifier ne serait-ce qu'en divulguant la beauté et la véracité de la Torah. De nos jours, les personnes ne sont plus aptes à jeûner des journées entières pour obtenir le pardon, et cette façon de faire n'est réservée qu'à des élites. Pour avancer, il faudra toujours le faire petit à petit, et, une fois la première étape "digérée", c'est-à-dire imprégnée en nous, on pourra dès lors se pencher sur un autre point supplémentaire. Il est obligatoire d'avoir un Rav qui vous connaît et vous conseille individuellement. En général, au début, on commence par la *Cacheroute* ou la *Tsni'out* (pudeur), ensuite le Chabbath, mais il faut être conseillé. Vous pouvez nous contacter et nous essayerons de voir (après un bref bilan de votre niveau) ce que l'on peut faire.

Cacheroute • Pureté familiale • Chabbath • Limoud • Deuil • Téchouva • Mariage • Yom Tov • Couple • Travail • etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme)
du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Chronique d'une famille presque comme les autres

Chapitre 12 : Des retrouvailles à tâtons

Chaque semaine, Deborah Malka-Cohen vous fait découvrir les aventures passionnantes et intrigantes d'une famille... presque comme les autres ! Entre passé et présent, liens filiaux et Téchouva...

Dans l'épisode précédent : Chloé-Myriam essaye de digérer tant bien que mal les retrouvailles inattendues avec sa mère. Comme à chaque fois, c'est grâce à son mari qu'elle trouve quelque apaisement.

.....

«À quelle heure tu as dit que nous devons les rencontrer, si c'est vraiment elle ?

– Je te dis que c'est elle ! Je lui ai même parlé, ainsi qu'à son mari et ses enfants. Si tu savais comme ils sont mignons ! Tu ne vas pas en croire tes yeux. Ils ont un de ces accents, j'adore !

– Et le mari, il ressemble à quoi ?

– Il a l'air... normal !

– Normal comment ?

– Je ne sais pas ! Normal.

– Il a une barbe ?

– Un peu.

– Un peu comment ? Un peu beaucoup ? En centimètres, ça fait combien à peu près ?

– Je n'en sais rien. Tu crois que j'ai mesuré ? Et puis, tu m'énerves avec tes questions ! Tu verras tout à l'heure par toi-même !

– Alors là c'est le comble ! C'est par ta faute que l'on a rompu le contact avec elle et maintenant tu joues les "grand-mères-gâteau" !

– Des gâteaux ! Tu fais bien de m'en parler ! Je vais appeler le restaurant pour leur demander si le cuisinier peut nous en préparer un. Tu vas voir l'un des garçons, 'Haïm je crois... Il ressemble drôlement à Yvan au même âge. D'ailleurs je l'appelle immédiatement !

– Tu appelles qui, le restaurant ou Yvan ?

– Tout le monde ! Yvan, Laurent, le restaurant ! Il faut que tout le monde sache que l'on va enfin revivre ! Je vais essayer de dire à Chloé... enfin Myriam... que l'on ne va plus se quitter. Par contre je te préviens, nos petits enfants ne parlent qu'hébreu.

– Pas un mot de français ?

– Je ne suis pas restée assez longtemps pour le savoir mais je suppose que comme ils comprennent leurs parents, ils doivent tout de même saisir quelques mots.

– Eh bien ce n'est pas triste tout ça ! Mais pourquoi tu appelles Chloé, Myriam ?

– C'est comme ça que tout le monde l'appelle maintenant.

– Eh bien moi, ce sera Chloé !

– Je te préviens Albert, Dieu nous a donné la possibilité de renouer avec nos enfants et nos petits-enfants, je compte bien en profiter ! Tu ne vas pas faire ta mauvaise tête !

– Laisse Dieu en dehors de ça, va ! Il a bien autre chose à faire de Son côté. Où sont mes pilules pour le cœur ?

– Valise bleue, première poche de devant. Allô Yvan ? Tu ne devineras jamais qui est avec nous à l'hôtel. Mais non pas Donald Trump, allons ! Cherche encore. Plus proche ! Mais non pas Sarkozy... Bon laisse tomber, ta sœur ! Oui... Elle et son mari sont là avec tous leurs enfants. Je ne sais pas, je n'ai pas eu le temps de compter mais je t'en dirai plus demain matin, nous dînons avec eux ce soir. Non, ils ne parlent pas français mais la petite fille, qu'est-ce qu'elle est belle, et ton neveu, ton portrait ! Écoute-moi mon fils, c'est la première fois que nous pouvons enfin être tous réunis depuis douze



ans. Prends un billet de train et viens ! Je te veux demain matin ici avec ton grand frère. Je m'en fiche de ton travail..."

Et pendant que Jojo discutait et tentait de faire venir le reste de la famille, Albert avalait ses pilules avec un peu d'eau. Désireux d'un peu de calme, il alla sur le petit balcon pour contempler la nature et la fine couche de neige que l'on pouvait apercevoir en haut des Alpes.

Il prit une grande bouffée d'air pur en fermant les yeux et repensa à ce jour terrible où il avait fait une crise cardiaque. C'était le jour où il avait perdu en bourse une partie de ses économies. Lui qui faisait vivre sa famille, du plus grand au plus petit, s'était senti perdre pied. En repensant à ce jour terrible où il avait failli laisser Jojo veuve et ses enfants - du moins, deux d'entre eux orphelins puisque il n'avait plus eu de nouvelles de la troisième avant les dix dernières minutes -, il fixait avec concentration la chambre d'en face. C'est là que son regard tomba sur un garçonnet qui regardait aussi droit dans sa direction. En s'approchant un peu plus, Albert aperçut sur la tête de l'enfant en chaise roulante une grande *Kippa* noire et des papillotes longues et bouclées qui lui tombaient de part et d'autre du visage. Son cœur se mit à battre la chamade et Albert prit peur. Une autre frayeur ou toute forme de stress pourrait lui être fatale, comme l'avait prévenu son cardiologue. Il essaya de se calmer et de retrouver un rythme cardiaque normal avant de pouvoir regarder de nouveau le garçon. La curiosité l'emportant, il fixa encore l'enfant qui le regardait de manière intense. Le plus troublant c'est qu'il lui rappelait trait pour trait une personne qu'il avait beaucoup aimée, des années et des années auparavant, avant même qu'il ne quitte l'Algérie. Ce petit garçon lui rappelait son petit frère disparu, emporté par une maladie génétique...

Déborah Malka-Cohen

L'ASSURANCES

— GROUPE GLS

TEL : 01 45 30 67 01

MUTUELLE SANTÉ

À PARTIR DE

79€

PAR MOIS

exemple pour une personne de 55 ans



- HOSPITALISATION PRISE EN CHARGE
- MÉDECINE REMBOURSÉE
- DENTAIRE* JUSQU'À 3 000€
- OPTIQUE* JUSQU'À 600€
- AUDITION* JUSQU'À 800€
- ASSISTANCE SANTÉ COMPRISE

ASSURANCE HABITATION

TOUS RISQUES*

RESPONSABILITÉ CIVILE SCOLAIRE OFFERTE !



STUDIO	126 €/AN **
2 PIÈCES	189 €/AN
3 PIÈCES	218 €/AN
4 PIÈCES	257 €/AN
5 PIÈCES	289 €/AN

RÉSILIEZ VOTRE CONTRAT DÈS
AUJOURD'HUI AVEC LA LOI HAMON

ON S'OCCUPE DE TOUT !

lassurances.fr

*voir conditions avec votre conseiller **à partir de



Makrouds au four

Cette semaine, je vous propose de préparer des makrouds au four. De quoi se faire plaisir - et faire plaisir - sans trop de dégâts caloriques !

Ingrédients

- 1 kg de semoule de blé
- 360 ml d'huile bouillante
- 1 sachet de levure chimique
- 140 g de farine tamisée

Pâte de dattes :

- 2 paquets de dattes écrasées
- 4 cuil. à soupe de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 pincée de cannelle (facultatif)

Sirop :

- 500 g de sucre
- 500 ml d'eau



Pour env. 50 makrouds



Temps de préparation : 30 min



Temps de cuisson : 15 min



Difficulté : Moyen



Réalisation

- Commencez par préparer la pâte de dattes : faites chauffer quelques minutes tous les ingrédients dans une casserole, tout en écrasant bien avec une fourchette. Réservez.

- Dans une jatte, mélangez ensemble la semoule, la farine et la levure. Avec précaution, versez sur ce mélange l'huile bouillante et mélangez à la cuillère. Ajoutez encore de l'eau, petit à petit, jusqu'à obtenir une pâte malléable et pas collante.

- Étalez la pâte sur une feuille de papier sulfurisé à l'aide d'un rouleau à pâtisserie sur une épaisseur d'environ 1 cm.

- Avec une spatule, recouvrez uniformément la pâte de pâte de dattes.

- A l'aide du papier sulfurisé, enroulez la pâte sur elle-même pour former un boudin (comme pour des sushis !), que vous ajusterez en égalisant aux extrémités. Aplatissez légèrement le boudin, puis coupez des rondelles légèrement en diagonale (pour former des losanges) et disposez-les sur une plaque allant au four recouverte de papier sulfurisé.

- Allumez votre four à 180°C. Laissez reposer les makrouds 15 min avant de les enfourner pour 15 min. Au sortir du four, les makrouds sont encore blancs et mous. Ils durciront en refroidissant.

- En attendant, préparez le sirop : faites fondre à feu vif le sucre dans l'eau jusqu'à dissolution complète.

- Une fois refroidis, passez vos makrouds dans le sirop.

C'est prêt ! Bon appétit !

Murielle Benainous

Les délicatesses de Murielle

Deux bonnes blagues & un Rebus !



Un Français, un Arabe et un Juif montent dans un avion. Le steward les regarde et leur dit: "C'est pour une blague?"

Un israélien atterrit à Ben Gourion avec 5 réfrigérateurs. Il se fait arrêter à la douane.

"Pourquoi ces 5 frigos ? demande l'agent, suspicieux.

- Il y en a un pour le lait, un pour la viande, un pour le lait à Pessa'h et un autre pour la viande à Pessa'h, répond l'autre.

- Hum... bon et le 5è?

- Vous n'allez pas faire une histoire pour un frigo !!"



Rebus

Par Chlomo Kessous

[illegible]

Halakha

Il pose des questions sur le sujet et répond comme la



REFOUA-CHELEMA

POUR LES MALADES DU 'AM ISRAEL

Prions pour la guérison complète de

**Livy
bat Joar**

**Betsalel
Nessim
Guedalia ben
Isabelle Simha**

Yoel ben Gammara

**David
ben Simha**

**Jeanine Esther
bat Mathilde**

**Ava
bat Moshe**

**Claude
Raphaella bat
Lydie Simha**

Dvora Lea
Levi-Davis

**Déborah
Gabrielle bat
Laurence
Leonie**

**Elyahou
ben Solika**

**Elie ben
Raymonde**

**Elie Ohayon
ben Messodi**

**Liora Haya
bat Laurence
Leonie**

**Myriam
bat Camouna**

**Ketty
Messaouda
bat Chelbia**

Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema



Editions Torah-Box
présente

Pack Joie & Sim'ha

Les éditions Torah-Box sont
heureuses de vous
proposer ce pack
qui comprend les
livres :

Vivre dans la
joie : un guide
pratique pour vivre
au quotidien une joie
profonde et intérieure.

La joie pure : 18 leçons de coaching pour se découvrir et atteindre la Joie pure
Lois & récits de Pourim : Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim.

L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther et des réflexions sur la "vraie joie"... En cadeau, recevez le CD Pourim en dix leçons.

Commandez dès maintenant !

- 1** **Internet** (carte bancaire) www.torah-box.com/editions
- 2** **Téléphone** 01.80.91.62.91 (France) - 077.466.03.32 (Israël)



PESSAH 5782

du 15 au 24 Avril 2022
Possibilité d'arriver le 14

**COSTA BRAVA
ESPAGNE**



OASIS PARK & SPA



LUXE



LLORET DE MAR



Rav Nehemia Rottenberg Israel
GLATT KASHER LAMEHADRIANE

Piscines Ext./Int.
SPA - Mini Club
Animations



**HAUTE GASTRONOMIE
FRANCAISE ET ISRAËLIENNE
GRILLADES PARTY LE 14**

Contacts & Réservation

+ 33 6 52 19 20 67

+ 1 347 707 48 48

+ 972 54 809 66 86



Remboursement de l'intégralité
si interdiction de séjour

congrès médico-dentaire



WWW.OCHERHOLIDAYS.COM

ocherholidays@gmail.com

KOUPAT HAYESHOUOT RASHBI



POURIM - PESSAH 5782

Matanot La'Evyonim
מתנות לאביונים



Kimha Depissha
Paniers de Pessah

CERFA

KOUPAT HAYESHOUOT RASHBI
2 rue Louis Lebrun
95200 SARCELLES

07 67 48 26 18

koupathayeshouotrashbi@gmail.com
https://koupat-hayeshouot-rashbi.com



NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

PARTICIPEZ AUX 2 GRANDES MITSVOT DE SOUTIEN AUX PLUS DEMUNIS

Perle de la semaine par Torah-Box

"Pour que la vérité germe, il faut enterrer le mensonge."

(Rav Ména'hem Mendel de Kotzk)